



# ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

21, rue Pasteur à GRUSON (59152)

([www.riverains-a27.asso.fr](http://www.riverains-a27.asso.fr))

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle Le mardi 3 octobre 2017 à 18h00 Salle de Réunion Mairie d'ANSTAING

Nous sommes toujours malheureusement sans retour des Pouvoirs Publics sur

- Le bilan financier des travaux réalisés pour réduire les nuisances sonores de l'A27 et les questions techniques en suspens.
- L'évolution du trafic et la surveillance des niveaux sonores promis tant par l'État que la MEL.
- La limitation de vitesse des PL à 80 km/h réclamée sur l'A27 depuis 2008, pourtant appliquée ailleurs sur la métropole.

L'association n'est jamais consultée, ni même simplement destinataire d'informations concernant les sujets en question débattus directement entre les instances officielles (Etat, Conseil Régional, MEL et Elus- à l'exception de quelques-uns).

Depuis la dernière AG,

- Un contact avec la MEL a eu lieu à l'initiative de M. le Maire d'Anstaing pour évoquer les problèmes toujours en suspens..
- Nos Maires ont réclamé à nouveau à l'État la réduction de vitesse des PL avec interdiction de doubler.
- Aucune action réellement concertée n'a eu lieu. L'État décide seul. La MEL semble avoir classé le dossier.

Nous avons volontairement retardé la date de notre AG pour ne pas interférer avec les élections Présidentielle et Législatives récentes, puis reprendre contact avec les nouveaux responsables pour faire un point sur le sujet et obtenir enfin un retour d'expérience souhaitable et réclamer à nouveau, au minimum, la limitation de vitesse des PL à 80 km/h.

En effet, la dangerosité de l'A27 liée au trafic PL se confirme malheureusement (accidents graves fréquents, mortels pour certains impliquant systématiquement des PL). La diminution de vitesse réclamée initialement pour réduire le bruit, contribue aussi à la diminution de la pollution (autre sujet de plus en plus d'actualité) et enfin à l'amélioration de la sécurité routière.

Bientôt 20 ans de demandes réitérées pour essayer de réduire dans la mesure du possible ces nuisances qui deviennent insupportables, du fait de l'absence de concertation manifeste et de transparence de la part des Pouvoirs Publics : au delà des nuisances quotidiennes, il est question de santé publique (bruit et pollution) et de la vie des usagers (accidents mortels).

Notre association a toujours adopté une attitude responsable, consciente de la difficulté du problème et des contraintes budgétaires. Elle a toujours affirmé officiellement être disposée à accepter les compromis inévitables sous réserve qu'ils soient argumentés. Elle a salué en son temps publiquement les avancées de l'État pour résoudre le problème qui malheureusement n'ont pas été suivies de la concertation et des résultats promis. Elle déplore les manques d'argumentation et de transparence dans les décisions politiques et techniques prises par les différentes instances publiques concernées pour traiter le problème posé.

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

- Bilan moral par le président
- Bilan financier
- Renouvellement des membres du CA (appel à candidatures). Le Président souhaite être remplacé
- **Et surtout : propositions d'actions en direction des Pouvoirs Publics Nationaux et Locaux.**
- Budget prévisionnel

**Les responsables de notre Association ont besoin de votre présence (à défaut un pouvoir) pour connaître et mettre en œuvre avec toute la légitimité nécessaire les actions que vous souhaitez !**

### BULLETIN d'ADHESION 2017

à renvoyer à l'Association "Les Riverains de l'A27" à l'une des adresses suivantes :

- Gruson, Danièle Foucher, 21 rue Pasteur
- Anstaing, Christine Meersschaert, 54 rue Camille Dufay
- Chéreng, Jean-François Desreumaux, 5 rue des Tilleuls

**Cotisation 2017 : 5€ minimum par foyer**

Uniquement sur demande, vous recevrez une attestation de versement pour bénéficier d'une réduction d'impôt en 2018 sur vos revenus de 2017 de 66% du montant de votre cotisation

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous une attestation de versement de votre cotisation ? OUI  NON

### POUVOIR

Je soussigné .....demeurant -----

Membre de l'association "les Riverains de l'A27" donne pouvoir à -----

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du 3 octobre 2017, de prendre toutes les décisions nécessaires et de participer en mon nom à tous les scrutins prévus à l'ordre du jour qui m'a été communiqué.

Date Signature, précédée de la mention "bon pour pouvoir"